

portant intérêt, à la Banque Nationale, et dont aucune partie n'avait encore été touchée.

Le mode de partage, arrêté à une des premières séances reposant sur les bases suivantes, et tal suivi dans tous ses détails, une somme de \$1,000 fut appropriée aux fins de satisfaire aux exigences des locataires, et fut d'abord répartie entre les propriétaires, au *pro rata* de la valeur estimée de la propriété immobilière, telle qu'établi par le rôle d'évaluation de la ville.

En terminant ses travaux, ce comité se fait un devoir d'offrir ses plus sincères remerciements à toutes les personnes charitables et bien vouées qui ont bien voulu contribuer, soit par leurs dons, leurs conseils ou leurs services, à faciliter la tâche ardue qu'il s'était imposée, et avec le généreux concours desquelles, le résultat en a été si fructueux et si consolant.

Nous donnons ci-dessous un état des dons en nature qui ont été reçus et distribués aux familles déshéritées de toutes ressources, par le comité chargé de ce soin :—

P. Bécoville et frères, Ottawa, épicerie	\$ 50 75
Bédard et Fachapelle, Hull, marchandises	25 00
Boyd Major B. " "	5 00
Beyson, Gordon et Co., Ottawa	162 00
E. J. Faulkner, Hull, marchandises et charbonnes	100 00
Lapierre Joseph, Hull, chaussures	25 00
O'Reilly Edward, Aylmer, marchandises	10 00
Perkins E. L., Ottawa, marchandises	25 00
Waters et Co., Hull	25 00
Thomas George, Hull, épicerie	25 00
Waters A. et Co., Hull, marchandises	10 00

\$377 75

6130 376